



Cédric Lewandowski
Directeur Exécutif Groupe
Direction du Parc Nucléaire et Thermique

Paris, le 26 mars 2020

OBJET : Crise Coronavirus - Continuité des activités sur le parc de production nucléaire et thermique.

ANNEXES : - Charte applicable dans les CNPE ;
- Charte applicable dans les centrales thermiques.

Monsieur le Directeur Général,

Cher Philippe,

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus (COVID 19), EDF doit plus que jamais assurer la continuité du service public d'approvisionnement en électricité qui est nécessaire au maintien de l'activité économique de notre pays. Indispensable au bon fonctionnement des hôpitaux et acteurs du système de santé, aux industriels et aux différents services publics, et plus globalement à nos concitoyens, cette continuité d'approvisionnement est plus que jamais stratégique. C'est pourquoi EDF a déployé son plan de continuité d'activité visant à la permettre, conformément à sa mission de service public, tout en assurant la maîtrise de la sûreté de l'ensemble de nos installations industrielles.

Cette continuité du service public d'approvisionnement en électricité nécessite la poursuite d'un programme industriel adapté et la réalisation sur nos centrales en arrêt des activités prioritaires de maintenance et de modifications qui sont requises pour permettre leur redémarrage. En effet, un report excessif des activités de ces arrêts de tranche nucléaires et thermiques après la crise pourrait conduire, dès l'été et pour plusieurs mois à minima, à un déséquilibre de l'offre et de la demande en énergie, compromettant la sécurité d'approvisionnement de notre pays et son redémarrage économique.

A ce titre, je vous confirme que les activités du groupe Orano en matière de production, d'entreposage, de traitement, de transport, et d'assistance, sont indispensables à l'approvisionnement en combustible et au fonctionnement des installations nucléaires de base de production d'électricité. Nous avons besoin de votre mobilisation pour contribuer, à travers les missions qui vous sont confiées par EDF, au service public d'approvisionnement en électricité de la France.

.../...

Ces missions incluent notamment :

- Les réceptions et transports des concentrés miniers, jusqu'à l'usine de conversion de Malvési ;
- La conversion, enrichissement, et dénitration de l'uranium de retraitement, notamment sur les sites de Malvési et du Tricastin ;
- Les traitements des combustibles usés et production de combustibles recyclés notamment sur les sites de La Hague et de Melox ;
- Les transports de l'Amont et de l'Aval du cycle pour toutes les matières nucléaires ;
- Les projets relatifs à la fabrication d'emballages nucléaires ;
- L'assistance technique, services à l'exploitant, activités de tranches en marche et arrêts de tranches ;
- Les ingénieries nécessaires tant à l'exploitation des usines du Groupe Orano qu'à la réalisation des projets internes au Groupe ;
- Les projets liés aux ateliers et installations du groupe Orano affectés à une ou plusieurs de ces activités ;
- Les activités connexes nécessaires à l'accomplissement des activités listées ci-dessus.

Pour mener à bien ces activités, il est bien sûr essentiel de préserver la santé de l'ensemble des acteurs. Vos salariés intervenant sur nos sites, comme nos salariés, se posent légitimement des questions sur les conditions d'exercice de leur activité et nous savons l'importance de leurs attentes. Soyez assurés que notre priorité est de garantir à tous les meilleures conditions de travail.

C'est pourquoi, nous mettons en œuvre sur nos centrales des mesures sanitaires renforcées visant à maîtriser la propagation du virus. Le caractère adapté et effectif de ces mesures sur chacune de nos unités, pour chaque chantier, est un préalable à l'exercice des activités et nous y veillerons en lien avec la médecine du travail et vos équipes.

Nous sommes également attentifs à ce que l'hébergement et la restauration à proximité des sites soient possibles, dans les meilleures conditions, en particulier pour les travailleurs en situation de grands déplacements et pour ceux réalisant des travaux postés



Ces engagements du groupe EDF sont repris dans une Charte applicable dans les CNPE qui a été validée lors d'un Conseil d'Administration extraordinaire du GIFEN le 24 mars.

Face à la situation inédite que nous vivons, c'est ensemble que nous pourrons apporter les réponses qui doivent nous permettre de répondre à nos obligations. Votre contribution et celle de vos collaborateurs est essentielle pour assurer, aujourd'hui et demain, la continuité du service public d'approvisionnement en électricité de notre pays. Nous savons pouvoir compter sur votre implication et sur celle de toute la filière nucléaire française, et vous pouvez compter sur notre soutien et notre engagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, Cher Philippe, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Vrs cordialement.

C. Guenlaure

Monsieur Philippe KNOCHE
Directeur Général
ORANO GROUP